

21/02/2016

## Assemblée Générale Ordinaire

**Accueil** : 35 personnes ont assisté à cette A.G. organisée dans la salle de la fourme à Sauvain.

A noter la présence d'un élu des communes de Sauvain et de Chalmazel, et d'un journaliste du Pays

### 1 – **Bilan Moral** :

2015 a été marquée par la forte sécheresse qui n'a pas eu de conséquence sur les cours d'eau des Monts du Forez, mis à part quelques petits ruisseaux sensibles aux assècs.

La Truite du Haut-Lignon compte 292 membres actifs (carte majeure, femme et mineure) et 70 pêcheurs réguliers du plan d'eau (hors carte journalière et enfant).

On constate une petite baisse du nombre de cartes vendues, que ce soit en rivière (baisse de 5%) comme au plan d'eau.

Pour la première année d'exercice du nouveau conseil d'administration (suite aux élections de Février 2016), les administrateurs ont voulu améliorer la communication à travers la création d'un site internet et faire de gros travaux au plan d'eau.

### 2 – **Bilan financier** :

L'exercice 2015 s'est soldé par un déficit de 1926.25 euros, qui s'explique par l'achat d'une débroussailleuse-élagueuse, un gros entretien au plan d'eau des Champas et une légère baisse de nombre de cartes.

Le budget prévisionnel 2016 prévoit également un déficit de 1600 euros.

Parmi les points principaux et coûteux, ont notamment été budgétés des travaux au plan d'eau, la poursuite de la caisse de solidarité.

Malgré une baisse du nombre de cartes, le nombre de lâcher et la quantité de truites arc-en-ciel sont augmentés (coût supplémentaire) afin de répondre aux demandes et améliorer la fréquentation en été.

*Adoptés à l'unanimité.*

### 3 – **Rapport d'activité** :

- Election d'un nouveau conseil d'administration en Février (en même temps que l'A.G. ordinaire) suite à la démission du président et le souhait du trésorier de passer la main.
- 6 réunions du conseil d'administration
- Journée Découverte pêche et milieux aquatiques le 22 mai. Une quarantaine d'enfant de l'école de Sauvain ont participé aux ateliers organisés par l'animateur du Symilav (pour la découverte des milieux aquatiques) et les bénévoles de l'AAPPMA (pour la pêche)
- Plan d'eau : travaux d'entretien
- Création et mise en ligne d'un site internet et d'une page facebook
- Droits de pêche : Remise à jour des listings des propriétaires (pour les 13 communes couvertes par la Truite du Haut-Lignon)
- Pêches électriques d'inventaire :
  - Lignon – pont neuf : stabilité de la densité en truite – état classé bon
  - Lignon – Jeansagnière : très bonne densité et répartition des classes d'âge – état classé excellent
- AG électorale en Novembre (conformément aux statuts des AAPPMA) : 9 administrateurs élus avec 1 nouveau Secrétaire : Alain Cavallé qui remplace David Deschamps.

- Garderie :
  - 45 pêcheurs contrôlés par nos 2 gardes sur les parcours rivière. Pas d'infraction notable constatée
  - Formation en cours d'un 3<sup>ème</sup> garde

#### 4 – 2016 : activités, projets,...

- Cartes pêche rivière : prix inchangés
- Cartes pêche plan d'eau : augmentation des prix pour répondre à une augmentation des tarifs de pisciculture (changement de propriétaire)
- Lâchers au plan d'eau : 10 lâchers de 81 kg (ajout d'un lâcher en Juillet)
- Renouvellement de la journée Découverte pêche et milieux aquatiques le 27 Mai au plan d'eau
- Travaux plan d'eau : panneautage, réfection ponton,...
- Travaux rivières : projets en cours de définition

#### 5 – Règlement intérieur :

Pas de remarque particulière. Le nouveau règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

#### 6 – Questions diverses :

- Gestion piscicole : demande de pêcheurs pour la réintroduction de boîte vibert ou de lâchers – *refus du président (bon état global des populations de truites sauvages, poursuite de l'engagement d'une politique de gestion patrimoniale depuis 25ans,...)*
- Remarques sur les pratiques de certains riverains : coupe totale, abandon des branches dans le ruisseau,.... – *réponse du président sur la difficulté d'intervenir sur des propriétés privées qui nous accordent le droit de pêche. Toute atteinte aux milieux aquatiques est néanmoins signalée aux autorités compétentes (ONEMA,...) – ce qui a été fait pour le cas pris en exemple - qui interviennent ou non suivant la nature et la gravité des faits.*

L'A.G. s'est clôturée par le traditionnel casse-croûte (charcuterie locale, fourme de montbrison,...)

Alain CAVAILLE  
Secrétaire

Franck JACQUET  
Président La Truite du Haut-Lignon